

Paris, le 15 novembre 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Comité national des paiements scripturaux : Les banques françaises mettent en œuvre leurs engagements

A l'occasion de la réunion du Comité national des paiements scripturaux du 15 novembre, le Ministre de l'Économie et des Finances, Michel Sapin et le Gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, ont souligné le bilan positif des engagements pris par la profession bancaire lors des Assises des paiements en juin 2015 pour appuyer la stratégie nationale des moyens de paiements.

La profession s'était engagée notamment à renforcer l'information du commerçant sur les frais liés aux cartes, avec un relevé plus complet et normalisé. Ainsi, depuis février 2016, les commerçants disposent de relevés mensuels et, à compter du 1<sup>er</sup> trimestre 2017, auront un relevé annuel permettant une meilleure lisibilité de l'ensemble des coûts d'acceptation des cartes de paiements.

Les banques s'étaient également engagées à promouvoir les moyens de paiements innovants et sécurisés. Les chiffres de septembre 2016, diffusés par le Groupement des Cartes Bancaires, en démontrent le succès :

- 39,7 millions de cartes CB sont équipées du « sans contact » soit 62,1% du parc. 41% de ces cartes CB sans contact ont été utilisées pour une opération au moins en mode sans contact au cours du mois de septembre 2016, **en augmentation de 91% par rapport à septembre 2015.**
- 32,6% des commerces sont équipés du « sans contact », soit 458 900 commerces, (pour environ 639 400 terminaux CB « sans contact »). 56,4% de ces commerces ont réalisé au moins une transaction « sans contact » en septembre 2016, **en progression de 55% par rapport à septembre 2015.**

Les banques françaises sont totalement engagées dans le développement et la promotion d'offres de moyens de paiement innovants, sécurisés et attractifs, pour les commerçants comme pour les consommateurs. Elles confirment leur participation active au Comité national des paiements scripturaux et vont poursuivre la mise en œuvre de leurs engagements.

## CONTACTS

Céline CASTEX : 01 48 00 52 66 - [ccastex@fbf.fr](mailto:ccastex@fbf.fr)  
Terence DE CRUZ : 01 48 00 50 70 - [tdecruz@fbf.fr](mailto:tdecruz@fbf.fr)  
[FBFservicedepresse@fbf.fr](mailto:FBFservicedepresse@fbf.fr)



Suivez-nous sur Twitter  
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)